

rent intacts. Rome aime à garder les institutions qui ont laissé leur empreinte sur son passé. Elle les renouvelle ou les transforme au besoin, mais sans les détruire. C'est là une manifestation de sa stabilité, qui se concilie parfaitement avec une sage évolution disciplinaire.

Beaucoup est fait pour rendre l'expédition des affaires et l'administration de la justice moins onéreuses. C'est ainsi que l'intervention obligatoire, pour certaines affaires, des agents que l'on appelait expéditionnaires apostoliques vient à cesser; les honoraires des avocats et des agents sont réglés et ramenés à une mesure très modérée; l'intervention des avocats dans les causes est laissée libre aux parties qui, si elles le veulent, peuvent se passer de leur concours; un conseil de discipline est établi pour les avocats que s'occupent de la défense des pauvres.

Outre la gratuité pour les pauvres, des réductions de taxes sont accordées aux parties peu fortunées. Toutes ces mesures, ou sont tout à fait nouvelles, comme la motivation des sentences, la discussion orale, etc., ou rendent plus méthodique ce qui se pratiquait déjà partiellement.

Dans l'ensemble, la nouvelle constitution fournira au droit canonique codifié des organes puissants et d'une action expéditive et facile.

(*Semaine relig.* de Cambrai.)

### Chronique générale

#### LA RÉCIPROCITÉ LITTÉRAIRE AVEC LES ÉTATS-UNIS

Extrait d'une lettre reçue des États-Unis :

« Vos éditeurs canadiens-français me paraissent peu entreprenants. Ils publient beaucoup de livres de valeur; mais personne à peu près des États-Unis n'en entend seulement parler. Vos grandes maisons de librairie devraient envoyer des exemplaires des livres qu'elles publient à des publications comme l'*Ecclesiastical Review*, le *Catholic World Magazine*, la *Catholic Fortnightly Review*, etc. Les éditeurs de France, d'Angleterre, d'Allemagne, etc., ne manquent pas de le faire; tandis que nos voisins immédiats du Nord ne le font à peu près jamais. »

Ce reproche du correspondant américain est très fondé, et il serait certainement à souhaiter que le public catholique des